

« PÈLERINAGE éclair » en car

Quinzaine du Ciel

Fête de Notre-Dame Libératrice

Dimanche 15 novembre 2015



www.pourlunite.com



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

06h50 : Rassemblement place Saint-Sulpice
Paris 6^e
07h15 : Départ pour La Chapelle-Montligeon (61)
09h30 : Arrivée à Notre-Dame de Montligeon

Grande journée de prière pour les défunts

10h00 Temps de prière, confessions
11h00 Messe présidée par Monseigneur Thierry Scherrer
Évêque de Laval
12h30 Repas chaud servi sur place
14h15 Chapelet
15h00 Enseignement par Mgr Scherrer
15h45 Office des vêpres et salut du Saint-Sacrement
16h30 Départ pour Paris
(Retour prévu vers 20h00, place Saint-Sulpice)

1, place Saint-Sulpice 75006 Paris
(entrée par le 7, rue Palatine)
☎ + 33 (0)1 43 54 98 18
mouv@pourlunite.com

Permanences au local
lundi et jeudi de 13h à 18h

Prix

- Adultes 45 €
- Étudiants 25 €
- Religieux 25 €
- Enfants et jeunes (jusqu'à 25 ans) 25 €

ATTENTION

*Si vous n'êtes pas encore
membre de l'association
pour l'année 2015
ajouter à ce prix la cotisation
qui est **OBLIGATOIRE**.
Voir conditions au dos*

Bulletin d'inscription (remplir UN BULLETIN PAR PERSONNE)

Mon 11/2015

NOM : M., Mme, Mlle _____ PRÉNOM : _____

Résidence : _____ Bâtiment : _____ Escalier : _____ Porte : _____

Adresse : N° _____ Rue (Av., etc.) : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. (obligatoire et où on peut vous joindre) : _____

Adresse mail (en majuscule) : _____

Signature et date au dos ↗

CONDITIONS GÉNÉRALES

INSCRIPTION

Elle est enregistrée à réception du versement total du prix du pèlerinage par chèque postal ou chèque bancaire ou mandat à l'ordre de « *Pour l'unité du monde par l'Église catholique* » (en espèces réglées en nos locaux), accompagné du bulletin d'inscription.

Inscription dans la limite des places disponibles

COTISATION

Conformément à nos statuts et à la législation en vigueur, tous les pèlerins doivent être membres de l'association. Les personnes non membres à ce jour doivent s'acquitter pour l'année 2015 en plus du prix du voyage, de leur cotisation en tant que membres sociétaires *.

* La cotisation en tant que membre sociétaire donne uniquement le droit de participer aux pèlerinages de l'association. Elle n'ouvre pas le droit de vote aux assemblées générales.

Prix des cotisations :	pour une personne seule :	3 €
	pour un couple marié :	4 € (pour les deux conjoints)
	pour un jeune de 15 à 18 ans :	2 €
	pour un enfant de 10 à 15 ans :	1 €
	gratuit pour les enfants de moins de 10 ans	

Les pèlerins sont inscrits dans l'ordre chronologique de l'arrivée de leur bulletin d'inscription à l'association. En raison du nombre important de pèlerins, aucune réponse n'est donnée de la bonne réception de l'inscription. Il revient donc au pèlerin de s'en informer auprès des organisateurs. L'inscription implique l'adhésion aux conditions et remarques remises dans le programme. En cas d'annulation, l'association conservera la totalité de la somme versée, sauf cas de force majeure dûment prouvée.

Registre des opérateurs de voyages et de séjours IM075110215. Garantie financière Société Générale 29, bd Haussmann 75009 Paris France. Assurance MMA IARD 14, bd Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans FRANCE

SERVICES

L'autocar de PARIS à PARIS avec l'assistance permanente des accompagnateurs.
Le repas chaud du midi. Le foulard de l'association.
Ne sont pas comptés dans le forfait les extra personnels et les boissons chaudes et froides.

✂.....

* Je déclare avoir pris connaissance des conditions ci-dessus et les accepter.

*Je m'inscris au pèlerinage de Notre-Dame de Montligeon organisé par l'association « *Pour l'unité du monde par l'Église catholique* », sous réserve qu'il reste de la place.

*Je verse à ce jour la somme correspondant au montant du pèlerinage plus, si je ne suis pas déjà membre de l'association, la cotisation demandée (voir montants ci-dessus selon le cas).

Fait à : _____ le _____ SIGNATURE :